

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'Aviation civile

Juillet 2019

Direction des services de la Navigation aérienne

Sous-direction des finances

Département des redevances et du contrôle de gestion

Circulaire d'information n°37 à l'attention des usagers de l'espace aérien au départ et à l'arrivée de France métropolitaine

Dans une logique de simplification et d'uniformisation de la gestion de la redevance pour services terminaux de la circulation aérienne (RSTCA) avec celle de la redevance de route, les modalités de paiement de la RSTCA évoluent <u>pour les vols réalisés à compter du 1^{er} juillet 2019.</u>

Cette évolution fait suite à l'arrêté du 24 juin 2019 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2015 relatif aux dispositions générales des redevances de navigation aérienne.

https://www.legifrance.gouv.fr/jopdf.do?id=JORFTEXT000038689642

Pour les vols réalisés à compter du 1er juillet 2019 (facturation de mi-août 2019) :

- Les paiements de la RSTCA seront dus à Eurocontrol, sur le compte bancaire et dans le délai indiqués sur la facture d'Eurocontrol.
- Les réclamations doivent être adressées à Eurocontrol.
- Toute redevance qui n'a pas été acquittée à la date limite de paiement sera majorée d'un intérêt identique à celui applicable à la redevance de route.
- Les contacts nécessaires sont précisés ci-dessous.

Les vols réalisés jusqu'au 30 juin 2019 (facturation de mi-juillet 2019) ne sont pas concernés par ces nouvelles modalités.

Contacts Eurocontrol

	Réclamations et informations sur les redevances	Recouvrement	Comptabilité et trésorerie
Téléphone	+ 32 2 729 38 38	+ 32 2 729 38 65	+ 32 2 729 38 56
Téléfax	+ 32 2 729 90 93	+ 32 2 729 90 94	+ 32 2 729 90 95
Mél	r3.crco@eurocontrol.int	r4.crco@eurocontrol.int	r5.crco@eurocontrol.int
Adresse	EUROCONTROL Service Central des Redevances de Route Rue de la Fusée 96 B - 1130 Bruxelles (Belgique)		

Contacts DSNA

La DSNA reste disponible pour toute question à l'adresse suivante : $\underline{redevances.dsna@aviation-civile.gouv.fr}$

Le chef du département des redevances et du contrôle de gestion

gard GAUCI

dgac